

Comme chaque année, le collège organise dans le cadre de l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) des activités sportives encadrées par les enseignants d'EPS sur la base du volontariat, dont certaines débouchent sur des compétitions scolaires le mercredi après-midi.

Depuis les restrictions sanitaires, nous sommes à nouveau contraint de proposer des activités sans contact et sans brassage de niveaux. Nous espérons un assouplissement dans l'année avec plus d'activités, de créneaux, voir des rencontres les mercredi après-midi. Pour l'instant, nous proposons ces activités pour le 1er trimestre (jusqu'à Noël).

**ACTIVITES du 1er trimestre : Les midis de 12h25 à 13h20**

(Attention pour le roller avoir son matériel : roller, protections obligatoire coudes, genoux, poignets et casque)

**Lundi 6èmes : Ultimate / Danse / Tennis de Table / Roller**

**Mardi 5èmes : Foot extérieur / Volley ball et spike / Roller**

**Jeudi 4èmes : Foot extérieur / Volley ball / Badminton**

**Vendredi 3èmes : pas de volontaires encore. Quelles activités souhaiteriez vous ???**

**et Lundi soir : de 16h40 à 17h40 : Danse contemporaine 4èmes**

Afin d'établir la licence UNSS ( qui donne droit à toute l'année) , il sera nécessaire de **fournir** :

• 1 cotisation de 20 euros par chèque à l'ordre de l'AS du collège Jacques Prévert , avec t-shirt compris pour les 6èmes. Possibilité d'utiliser les chèques 01 (violets ou bleu) et/ou le « Pass sport et Culture » pour les habitants de la commune de St Genis ( voir au dos le barème)

• 1 autorisation parentale de pratique (voir ci-dessous)

• 5euros pour le t-shirt pour les 5- 4- 3èmes qui le souhaitent ( chèque violet possible)

• Possibilité de souscrire à une assurance individuelle complémentaire à la Maïf « I.A.sport + » : 11,34 euros (en plus de la collective déjà comprise) : plus d'info auprès de votre professeur

**Padlet AS ( pour les informations, photos...) : lien depuis le site ENT du collège**

**En fonction des conditions , des sorties ponctuelles (ou des compétitions) pourront être proposées les mercredis après midis**

✂

**INSCRIPTION à L'AS pour l'année 2021-2022 (20 euros)**

Je soussigné (e) \_\_\_\_\_ représentant légal, autorise mon fils, ma fille

\_\_\_\_\_ né (e) le \_\_\_\_\_ élève de la classe \_\_\_\_\_

à participer à l'activité : \_\_\_\_\_ pour le 1er trimestre (jusqu'à NOEL). **(1ère inscription ou Renouvellement 2020-21 ?)**

dans le cadre de l'UNSS, et autorise les professeurs responsables à faire pratiquer en cas d'urgence, une intervention médicale ou chirurgicale.

**Je souhaite un t-shirt (5 euros sauf les 6èmes) oui  non  /Je souhaite l'assurance complémentaire : oui  (+11,34 euros)**

**Règlement : chèque bancaire :  espèces :  Chèque 01 :  Pass « sport et culture » :**

**Vœux pour le 2<sup>nd</sup> et 3ème trimestre : même activité ? ou autres propositions ? 2<sup>nd</sup> T: \_\_\_\_\_ 3ème T : \_\_\_\_\_**

**DROIT à l'image** : j'autorise les professeurs à poster des images sur le palda de l'AS prises dans le cadre des entraînements et des compétitions. Se manifester auprès des professeurs en cas de refus.

**Utilisation des données** : j'autorise les professeurs en charge de la demande de licence à L'UNSS à renseigner les rubriques suivantes : Nom, prénom, sexe....

Adresse mail parents : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Fait à (préciser la commune) \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

## PASS Sport et culture (Mairie de St Genis Pouilly )

La commune de St genis Pouilly a décidé du Pass Sport et Culture destiné à favoriser l'accès au sport et à la culture pour tous et notamment les plus jeunes.

En plus d'un tarif préférentiel pour des spectacles au théâtre du Bordeaux (5 euros sur 4 spectacles hors tête d'affiche), la mairie s'engage à verser une participation égale à 100 % ou 50 % de la licence.

Une grille de ressources a été établie pour déterminer l'application.

Si vous pensez pouvoir en bénéficier, il faut résider à St Genis Pouilly et joindre la photocopie de l'avis d'imposition de revenus de 2020 à votre dossier d'inscription, le paiement si besoin à 50 % (à rendre à votre professeur d'EPS pour vérification)

### Nouveau barème applicable pour la rentrée 2021

#### Revenu fiscal de référence de 2020 en fonction de la composition du foyer

Composition du foyer :					
Prise en charge 100%			Prise en charge 50%		
Nbre Adultes	1	2	1	2	
	18 459 €	30 458 €	22 151 €	36 549 €	
Nbre Enfants					
1	22 151 €	34 149 €	26 581 €	40 979 €	
2	25 843 €	37 841 €	31 011 €	45 410 €	
3	29 535 €	41 533 €	35 442 €	49 840 €	
4	33 226 €	45 225 €	39 872 €	54 270 €	
5	36 918 €	48 917 €	44 302 €	58 700 €	
6	40 610 €	52 609 €	48 732 €	63 130 €	